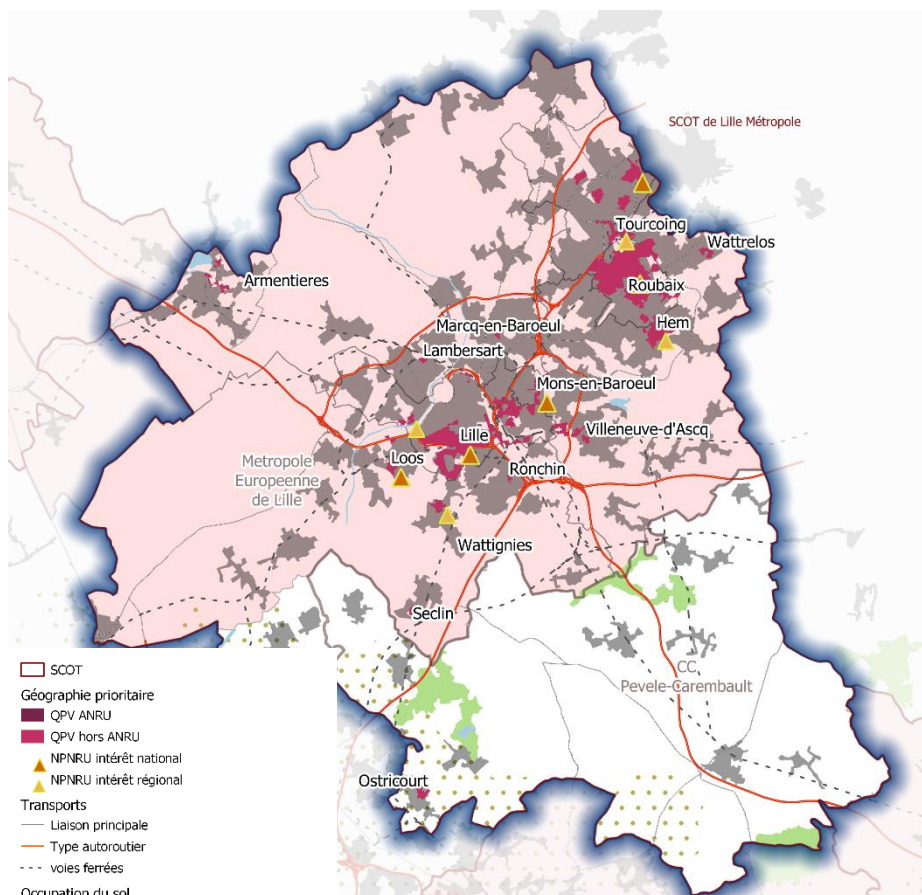


Métropole lilloise (1/4)



Sources :

Les données sont principalement issues du recensement INSEE 2016, sauf pour :

- évolution de l'emploi salarié privé : source ACROSS ;
- revenu médian par unité de consommation : estimation à partir des données DGFIP recalculées à l'échelle des SCOT et EPCI via une médiane pondérée par UC ;
- Logements construits : source SITADEL incluant les résidences.

Chiffres-clefs	SCOT de Lille Métropole	Nord	
	<i>Population 2016</i>	1 262 647	2 603 723
	<i>Evol. 2011-2016</i>	↑ 0,5%	→ 0,2%
	<i>Solde naturel</i>	↑ 0,7%	↑ 0,5%
	<i>Solde migratoire</i>	↓ -0,3%	↓ -0,3%
	<i>Emplois</i>	539 207	977 747
	<i>Evol. Emploi salarié privé 2011-2018</i>	0,7%	0,3%
	<i>Indice de concentration de l'emploi</i>	1,1	1,0
€	<i>Revenu médian par UC</i>	20 087 €	18 856 €
	<i>Logements en 2016</i>	587 507	1 205 062
	<ul style="list-style-type: none"> ■ résidences principales ■ logements vacants ■ résidences secondaires 		
	<i>Résidences principales en 2016</i>	540 346	1 096 766
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Propriétaires occupants ■ Locataires HLM ■ Locataires du parc privé 		
	<i>Logements construits 2011-2015</i>	28 091	50 376
	<i>Indice de construction 2011-2016</i>	4,6	4,0

Métropole Lilloise (2/4)

Cette analyse repose sur l'étude des documents stratégiques disponibles (SCOT, PLH, PLUIH, PCAET...)

	Métropole européenne de Lille Budget 40 millions en fonctionnement (33€/hab) 8 millions en fonctionnement	CC Pévèle Carembault	Synthèse SCOT
Démographie	<ul style="list-style-type: none"> - 1 167 984 habitants en 2016 - +0,42% par an entre 2011 et 2016 pour la MEL - +0,93% par an entre 2011 et 2016 pour la Haute Deûle - Pas d'objectif démographique. 	<ul style="list-style-type: none"> - 94 663 habitants en 2016 - +0,82% par an entre 2011 et 2016. 	<ul style="list-style-type: none"> - Scénario regain d'attractivité (+0,49% de population par an, soit le taux actuel)
Construction de logements	<ul style="list-style-type: none"> - PLH 2012-20 - Objectif 6000 logements annuels (4,7 / 1000 hab.) - PSLA, décote foncière accession abordable, TVA réduit, PLU2 doit faciliter le logement abordable, OFS, partenariat SNI. 	<ul style="list-style-type: none"> - Compétence logement optionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - 130 000 logements en 20 ans, soit 6500 par an - Diversification des formes urbaines - Filière éco construction, éco réhabilitation - OFS, autopromotion, habitat partagé.
Parc privé	<ul style="list-style-type: none"> - Un PIG (2017-2022) actuellement en cours sur la MEL avec plusieurs lots répartis entre les territoires (Lot 1 Roubaix, Lot 2 : Est de la MEL, Lot 3 : Sud de la MEL, Lot 4 : Nord de la MEL, Lot 5 : Lille, Lomme et Hellemmes (Lillois), Lot 6 : Mouvoux, Neuville-en-Ferrain, Roncq, Tourcoing (le Tourquennois) - 4 champs d'intervention : la lutte contre la précarité énergétique, l'adaptation des logements à l'âge et au handicap, le renouvellement des quartiers d'habitat ancien dégradé, la production d'une offre de logements à loyer maîtrisé - Un objectif général d'agir sur 5 584 logements et copropriétés minimum - La lutte contre l'habitat indigne fait l'objet d'une convention spécifique de Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) - Permis de louer, permis de diviser et autorisation préalable de mise en location mis en place depuis 2019 sur 22 communes. 		

Métropole Lilloise (3/4)

Cette analyse repose sur l'étude des documents stratégiques disponibles (SCOT, PLH, PLUIH, PCAET...)

	Métropole européenne de Lille Budget 40 millions en fonctionnement (33€/hab) 8 millions en fonctionnement	CC Pévèle Carembault	Synthèse SCOT
Parc social	<ul style="list-style-type: none"> - 4,7 demandes pour 1 attribution en 2018 - Objectif de 30% de LLS dans toute opération neuve, dépassé (37%) - 30% de PLAI dans toute opération de LLS, dont PLAI ANRU pour lisser la reconstitution (anticipée dès 2017) - Croisement étude accessibilité financière du parc social avec politique des attributions de la CIL - CIL très active, avec gestion du contingent MEL en régie - Articulations crédits MEL, FEDER et ANRU sur la réhabilitation. 	<ul style="list-style-type: none"> - 3,5 demandes pour 1 attribution en 2018 - 800 000 euros répartis sur quatre années. - Financement de 40 logements maximum par an à raison de 5000 euros par logement ; limitation à 10 logements par commune par an. 	
Hébergement et besoins spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre de l'AMI Logement d'abord, la MEL souhaite concourir au développement d'une offre d'habitat d'insertion : par un appui au développement de PLAI à coût maîtrisé et au développement du conventionnement très social du parc privé. La MEL travaille ainsi à un rapprochement de sa stratégie de promotion de l'offre locative privée avec le développement de l'intermédiation locative et de la Gestion Locative Adaptée, afin de mettre en place une stratégie commune aux différents acteurs. - Le PDALHPD prévoit un appui à la constitution d'une maîtrise d'ouvrage inter-bailleurs pour le développement des PLAI adaptés (un objectif de 150 logements par an) et la mise en place d'une « MOUS offre nouvelle » - La MEL a un rôle à jouer particulièrement dans le partage et la communication des expérimentations, le questionnement du règlement intérieur du FSL départemental et le repérage des ménages avec des taux d'efforts excessifs (PDALHPD). 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement financier de projet de logements groupés pour les personnes âgées - Accompagnement financier de projets de logements pour jeunes ménages. 	

Métropole Lilloise (4/4)

Cette analyse repose sur l'étude des documents stratégiques disponibles (SCOT, PLH, PLUIH, PCAET...)

	Métropole européenne de Lille	CC Pévèle Carembault	Synthèse SCOT
Transition énergétique	<p>Énergie <u>Diagnostic</u> : 27 TWh dont 32% en résidentiel soit 8,7 TWh. 780 millions d'euros de facture énergétique en résidentiel. EnR via biomasse notamment couvre 9% du territoire. Gaz = 60% de la consommation d'énergie en résidentiel (5TWh), électricité 25% (2,1TWh) Conso moyenne par logement = 17MWh/an Chauffage = 2/3 de la consommation d'énergie en résidentiel. Dont : Gaz 70%, fioul 8,4% de la conso de chauffage et 17 000 logements. Chauffage électrique 8% pour 138 000 logements (27% des logements) 3200 rénovés chaque année. <u>Stratégie</u> : Scénario national à suivre car fil de l'eau incompatible. Objectif 2030 de -20% de consommation d'énergie et 32% EnR. -36% à 2050. Lutte contre la précarité énergétique (10% des revenus liés à la facture d'énergie). Améliorer l'efficacité énergétique, réduire les consommations, isoler les bâtiments et développer les EnR (volonté de multiplier par 2,3 la production entre 2016 et 2030. Potentiel de 10 708 428 MWh). Réhabiliter les logements anciens et remplacer les équipements de chauffage (priorité fioul et charbon) et d'eau chaude sanitaire. Renouveler le parc avec des logements exemplaires sur la performance énergétique. 8200 rénovations/an dont 20 copropriétés. D'ici à 2030 : rénover les maisons 1930. Développer le réseau Amelio qui accompagne les particuliers. Aides financières aux ménages. Appuyer l'innovation en logement social. Gain estimé à 120 millions d'euros et création de 2400 emplois. EIE, maison durable de l'habitat pour les particuliers. Candidature à l'AMI Facilaréno de Dorémi. Développer et verdir les réseaux de chaleur : obj 65% d'EnR.</p> <p>Émissions Carbone <u>Diagnostic</u> : 14 800 kt eq CO2 par an dont 12% en résidentiel. Émissions liées à l'énergie 23% en résidentiel, 5076 kt eq CO2 tous secteurs. <u>Stratégie</u> : Objectif 2030 de -40% de GES. Réduire l'impact de l'énergie. Neutralité carbone en 2050 Autres plateforme d'économie circulaire. Travail sur le confort d'été des logements.</p>	<p>Emissions carbone <u>Diagnostic</u> : 130 029 t eq CO2 en résidentiel, soit 20,3% des émissions totales. <u>Stratégie</u> : Réduire de 35% les GES d'ici 2012, 54% en 2026, 60% en 2030 et 87% en 2050. Calque sur la Stratégie Nationale Bas Carbone.</p> <p>Energie <u>Diagnostic</u> : 813 GWh en résidentiel, soit 33% de la consommation énergétique totale. 83 millions d'euros soit 2293€/logements/an en énergie hors transport. 50% de la consommation liée au bâti antérieur à 1975. fioul et GPL encore importants. Panneaux photovoltaïques = 0,4% de la consommation énergétique (562 installations). <u>Stratégie</u> : rénover les bâtiments antérieurs à 1975 (21 965 logements soit 709/an d'ici 2050) et en se chauffant au fioul (5663 logements d'ici 2035 à un rythme de 354 logements par an), au charbon et au GPL 1808 logements soit 113/an d'ici 2035) vers des logements BBC. Rénover le bâti 1975-1998 vers du BBC (7618 logements soit 305/an entre 2025 et 2050). Promouvoir la sobriété énergétique sur le restant (36 275 logements soit 1209 logements par an d'ici à 2050). Incitation via thermographie aérienne. Dispositif d'aide à la rénovation, modification des PLUI pour encourager la performance, charte qualité des constructions. Développer fortement les EnR (71% d'EnR en 2050). Être autonome à 80% en énergie en 2050.</p>	